

*Le Chef du Service de Renseignements et de Sécurité
de l'Etat-Major Général de l'Armée, R. Masson,
au Général H. Guisan*

L

Etat-Major Général de l'Armée, 5 octobre 1942¹

*Bombardement de Munich par des avions anglais.
Conséquences pour la Suisse.*

J'ai l'honneur de résumer ci-dessous les conséquences *politico-militaires* qui me paraissent résulter du dernier bombardement britannique (19/20.9.) sur l'Allemagne du sud après violation de notre espace aérien. Ce texte, rédigé à titre documentaire, confirme mes diverses déclarations.

1) La fâcheuse impression causée dans le sud de l'Allemagne par le fait que les raids britanniques empruntent une partie de notre territoire pour *tourner par le sud* les barrages anti-aériens allemands nous est confirmée par de nombreuses sources. Au rapport² du consul de Suisse à Munich, Monsieur Gremminger (précédemment transmis au Général et au chef de l'état-major de l'armée) est venu s'ajouter un télégramme³ de notre attaché militaire, le colonel von Werdt, conçu en ces termes: «Empfehle sehr, dass unsere Flak unbe-

1. *B. Barbey a souligné cette date et a écrit en dessous: Pourquoi a-t-on attendu jusqu'au 10.10. pour transmettre? Il s'agit d'une question importante!*

Ces incidents sont discutés lors d'une séance du 30 septembre 1942, cf. l'extrait du procès-verbal publié en annexe au présent document.

2. *Ce rapport est annexé à la lettre du Ministre de Suisse à Berlin, H. Frölicher, du 26 septembre 1942, E 2001 (E) 1967/113/126.*

3. *Non reproduit.*

dingt schießt bei nächster Überfliegung durch fremde Flieger. Begründung hierfür brieflich.» Ce rapport n'est pas encore arrivé. Je ne manquerai pas de le transmettre immédiatement au commandement de l'armée, dès que je serai en sa possession.

2) Nous assistons actuellement en Allemagne à une réaction identique à celle de l'Italie lors des raids anglais sur ce pays, effectués régulièrement à travers notre espace aérien.

3) Comme le précise le rapport⁴ «Violation de l'espace aérien suisse» (nuit du 19/20.9.) rédigé le 21.9. par le commandant des troupes d'aviation et de D.C.A., on peut relever le caractère d'exceptionnelle gravité de cette violation, destinée à éviter aux Anglais la voie la plus courte, c'est-à-dire les différents barrages (chasse nocturne et D.C.A.) dressés par les Allemands sur l'itinéraire direct Angleterre-Karlsruhe-Stuttgart-Augsburg-*Munich*.

4) Il est possible que de tels raids soient fréquemment renouvelés sur Munich ou sur d'autres centres industriels de l'Allemagne du sud; auquel cas nous pouvons nous attendre (l'expérience l'a prouvé) à de nouvelles violations de notre territoire.

5) L'aviation britannique tournant par le sud les barrages allemands, cela implique de notre part *la même réaction* que si des troupes terrestres étrangères cherchaient à éviter la ligne Siegfried en passant par le Jura suisse. Il en résulte pour nous l'obligation morale et pratique de réagir *dans les airs* comme nous le ferions sur terre, c'est-à-dire dans le cas particulier, de constituer un «bouclier aérien» face au nord-ouest.

Les fréquentes violations de notre espace aérien – et les inutiles protestations de notre Gouvernement – ont en somme créé une situation très critique pour nous, qui se rapproche, du point de vue de notre neutralité armée, d'un conflit aérien dont on ne voit pas la fin.

6) Il me paraît donc urgent que la plus grande partie de notre «défense contre avions» soit mobilisée et mise en œuvre en vue de contrecarrer les investigations aériennes de l'Angleterre sur notre territoire.

7) Le nombre de nos unités de D.C.A. est généralement connu à l'étranger. Ne mettre sur pied qu'un minimum d'unités reviendrait à faire un *geste symbolique* qui risquerait d'être fort mal interprété en Allemagne, où l'on pourrait se dire que nous ne réagissons pas avec un maximum (déjà modeste) de puissance uniquement *parce que nous savons que les raids anglais ne nous sont pas directement destinés* et qu'il ne s'agit que d'opérations de transit⁵.

8) Ne prendre que des demi-mesures reviendrait à laisser s'accréditer une fois de plus la légende – ridicule, mais elle existe en Allemagne – que toute notre attitude depuis la guerre prouve que nous «sympathisons avec les ennemis de l'Axe»⁶. Les conséquences pratiques de notre «impuissance» à défendre notre

4. Non reproduit. Cf. aussi la lettre de R. Masson du 29 septembre 1942, E 2809/1/5.

5. Annotation du Général H. Guisan dans la marge: à 8000-9000 m., ce n'est pas autre chose qu'un acte symbolique!

6. Les tensions qui caractérisent les relations politiques et militaires entre l'Allemagne et la Suisse au cours de l'automne 1942 incitent R. Masson à prendre diverses initiatives. Il écrit le 29 octobre 1942 une lettre au Chef de la Division Presse et Radio, M. Plancherel: en lui trans-

ciel avec un maximum de moyens pourraient être graves pour nous, du point de vue politico-militaire.

9) Nous avons promis à nos voisins de tout mettre en œuvre pour sauvegarder notre neutralité, aussi bien aérienne que terrestre.

Il importe de prouver à l'étranger, par des mesures pratiques, que nous sommes plus que jamais décidés à nous défendre coûte que coûte. La question du nombre de jours supplémentaires que risquent d'effectuer les hommes de la D.C.A. par rapport à d'autres troupes de l'armée de campagne ne doit jouer qu'un rôle secondaire.

ANNEXE

E 2001 (E) 1967/113/126

*Procès-verbal d'une séance sur les violations de l'espace aérien*⁷

Geheim

ÜBERFLIEGUNG DER SCHWEIZ DURCH ENGLISCHE FLIEGER

Besprechung vom 30. September 1942.

[...]

I.

Bundesrat Kobelt: Es ist das erste Mal, dass England unser Land mit der Absicht *überflog*, sich der feindlichen Einwirkung zu entziehen.

Der Angriff auf München in der Nacht vom 19./20. September soll sehr wirkungsvoll gewesen sein. Wir wissen durch Konsularbeamte unserer Vertretung in München, dass in Deutschland eine arge Misstimmung gegen uns besteht, weil wir die englischen Flieger nicht angriffen. Eine staatliche Intervention erfolgte aber nicht.

Wir haben mit diesem Überfliegungsfall nicht gerechnet und deshalb befanden sich in diesem Raume keine Flak-Batterien. Was kann getan werden, um ein ähnliches Verkommenis zu verhüten? Möglichkeiten sind gegeben:

[...]⁸

mettant un article d'un journaliste allemand hostile à la Suisse, il lui propose un entretien afin de discuter des moyens à mettre en œuvre pour que la tension intenable et grave qui persiste entre l'Allemagne et nous, dans le domaine de la presse, soit une fois pour toute liquidée. Il me semble que notre Gouvernement pourrait trouver les moyens de mettre fin à ce véritable «conflit» qui risque de devenir tragique à l'heure de la discussion. Nous laissons s'accumuler contre nous les pires mensonges (exemple: notre presse fait de la propagande en vue de la constitution du 2^e front contre l'Allemagne, etc.) et se créer en Allemagne un «climat» hostile à la Suisse qui peut avoir des conséquences regrettables. En ce qui me concerne, j'ai lutté de toutes mes forces, jadis, pour que notre presse, à laquelle on pouvait adresser certains reproches justifiés, fasse preuve de plus d'objectivité. Mais parallèlement, j'estime que nous ne devons pas «encaisser» constamment et sans aucune réaction, des reproches du genre de ceux qui sont contenus dans l'article de Pauls. Le drame devenant toujours plus aigu, il importe que nos autorités responsables prennent l'initiative de poser une fois officiellement le problème de nos relations avec l'Allemagne du point de vue de la presse (E 4450/70A).

7. Rédigé par Roulier, ce document est adressé le 27 octobre à Pilet-Golaz. Les participants à cette séance sont K. Kobelt, E. Burgunder, H. Bandi, R. Masson et Rüedi.

8. Les différents problèmes de la défense aérienne sont discutés, ainsi que la riposte à un éventuel bombardement de la «Fête des récoltes» organisée par la colonie allemande à Zurich. A ce sujet, cf. N° 248, note 2.

6 OCTOBRE 1942

811

V.

Col. brig. Masson: La situation de la Suisse est différente de celle de 1914/18.

Actuellement, notre casier judiciaire du point de vue allemand est chargé. Le peuple suisse est suspect de sympathiser avec les Anglais. Cela se remarque notamment dans la presse. On nous reproche également de ne pas avoir participé à la croisade contre le bolchevisme. Il y a la question des réfugiés, etc. Notre passivité lors du bombardement de Munich est considérée comme un acte d'hostilité envers l'Allemagne.

Nous avons protesté quinze fois à Londres. La répétition constante de la violation de notre neutralité est un acte d'hostilité envers nous et nous nous trouvons au fond en guerre avec l'Angleterre. Si les Anglais venaient par terre, nous aurions mobilisé et nous protégerions efficacement nos frontières sans hésitation. La Suisse est le seul pays démocratique au centre de l'Europe. L'Amérique et l'Angleterre disent défendre le principe de la démocratie; ce qu'ils font contre nous est cependant une manière de nous lancer dans les bras des Allemands et est contraire à ce qu'ils prétendent défendre⁹.

Il me semble que l'on devrait mobiliser le maximum de troupes possible pour défendre notre espace aérien. Un quart des batteries disponibles est insuffisant. L'Allemagne connaît nos effectifs et nous risquons qu'elle intervienne.

Nous devons également faire comprendre à Londres que nous ne pouvons plus supporter ces raids. Ou bien les pilotes sont mal instruits, ou alors il s'agit d'un acte d'hostilité. Ce problème aurait dû être réglé sur le plan politique.

Voilà mon avis personnel.

Bundesrat Kobelt: Der Bundesrat hat hier und in London protestiert. Ich möchte aber nicht so weit gehen und sagen, dass wir uns mit England im Kriegszustande befinden. Unsere Hauptaufgabe ist, ohne Krieg durchzukommen.

Es scheint mir zu viel zu sein, alle Batterien aufzubieten.

Wir dürfen auch nicht vergessen, dass wir seit Monaten eine Handelsdelegation in London haben und dass wir stark von überseeischer Einfuhr abhängen. Durch ungeschickte Massnahmen könnten wir leicht die Arbeit der Delegation torpedieren. [...]

9. *Pilet-Golaz a souligné ce paragraphe dans la marge et y a inscrit des points d'interrogation et d'exclamation.*